



ÉLECTIONS RÉGIONALES 2010
LETTRE N° 8
LISTE «**CONSTRUISONS LA GUYANE**» CONDUITE PAR
JOËLLE PRÉVOT-MADÈRE



Guyanaises, Guyanais, Chers amis,

L'OCTROI DE MER (OM) EST-IL UN SUJET TABOU ?

C'est la question que nous sommes en droit de nous poser lorsque l'on constate **L'OPPOSITION FAROUCHE DE CERTAINS ÉLUS À ABORDER LE SUJET !**

L'OM EST LA PRINCIPALE RESSOURCE DES COLLECTIVITÉS, et le sujet mérite donc d'être traité avec **SÉRIEUX**, car, **TANT QUE L'ÉCONOMIE GUYANAISE NE DÉCOLLERA PAS**, il sera difficile de trouver les recettes équivalentes en substitution.

Mais, ce sujet donne **LA MESURE DE L'EFFICACITÉ DE NOS POLITIQUES, DONNEURS DE LEÇONS, FORTS EN VERBE CREUX**, et qui ont **DU MAL À ÊTRE CONCRETS DÈS QU'IL S'AGIT DE SORTIR LA GUYANE DE SON MARASME**. Ainsi, ceux qui font de cette taxe un tabou, **AVOUENT EN RÉALITÉ PUBLIQUEMENT LEUR MANQUE D'AMBITION** pour notre pays (rassurez vous ils en ont pour eux !), dévoilent **LEURS CONCEPTIONS CONSERVATRICES**, et **LEUR MANQUE D'IMAGINATION**. Pourquoi ?

L'OM est en France **UNE TRÈS VIEILLE HISTOIRE**. Parti du « Droit de poids » en 1670, **IL A CONTRIBUÉ À PARALYSER L'ÉCONOMIE DE L'ANCIEN RÉGIME**, tout comme ses proches cousins, la Dime et la Gabelle ! Il est en **FRANCE MÉTROPOLITAINE DÉFINITIVEMENT ABANDONNÉ** depuis...1932. Et se trouve partout ailleurs, relégué dans le passé et l'archaïsme, au profit de la TVA.

L'OM FRAPPE PARTICULIÈREMENT LES ENTREPRISES GUYANAISES, déjà handicapées par la distance et le stockage important qu'elle impose, qui **DOIVENT L'ACQUITTER DES L'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE...** et **BIEN AVANT LA VENTE FINALE DES MARCHANDISES !**

Qui accepterait de **PAYER SES IMPÔTS AVANT DE TOUCHER SES REVENUS ?**

L'OM a des **EFFETS PERVERS**, qui **FREINENT LES TRANSACTIONS** et **ALOURDISSENT** considérablement le système, dans la logique d'une économie de rente.

Sa pérennité n'est pas assurée, puisqu'il s'agit d'une mesure dérogatoire aux Principes Fondateurs de l'Espace Économique Européen, qui ne peuvent -à terme- accepter des barrières douanières intérieures. **CE DISPOSITIF SERA REMIS EN CAUSE PROCHAINEMENT.**

Se cacher la vérité annonce, dans ce domaine, des lendemains douloureux. Les nouveaux États Membres l'ont vite compris.

AU CONTRAIRE DE CES PRATIQUES, l'équipe **VFR-Construisons la Guyane** pense qu'il faut **AVOIR LE COURAGE DE REGARDER LES PROBLÈMES EN FACE** car c'est ainsi que l'on peut les résoudre.

C'est cette **LUCIDITÉ** qui nous **CONDUIT À POSER LA QUESTION DE L'OM** durant cette campagne et à **INFORMER LA POPULATION** (car ce n'est pas un débat d'experts, puisqu'il concerne le porte monnaie des familles guyanaises !) sur les limites de cette taxe et à **PRÉPARER LE TERRAIN POUR SON REMPLACEMENT.**

VFR propose donc **UNE ÉTUDE APPROFONDIE** sur **UN RÉGIME RÉGIONAL S'INSPIRANT DE LA TVA**, universellement reconnue comme **UN MOYEN PLUS SOUPLE, PLUS ÉQUITABLE** et **PLUS EFFICACE ÉCONOMIQUEMENT** que les vieilles « taxes sur les marchandises ».

Pour **VFR**, il est évident que **L'INDISPENSABLE MODERNISATION DE NOTRE FISCALITÉ** se fera – progressivement- en phase avec **L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE**, qu'elle viendra amplifier.

C'est **UN VÉRITABLE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE GUYANAISE** que nous proposons d'activer par des stratégies sectorielles de croissance, bâties à l'échelle subrégionale.

La **TVA** est une invention Française de 1954. Impôt immédiatement reconnu comme « moderne », il s'est très vite généralisé à l'Europe (1967 ; puis 1993 avec la « Sixième Directive »)

Il est aujourd'hui **EN VIGUEUR DANS TOUS LES ÉTATS DÉVELOPPÉS** hormis les États-Unis.

Il est de plus en plus utilisé pour financer les dépenses sociales (on parle alors de « TVA Sociale)

IL EST DONC DIFFICILE, EN 2010 DE REFUSER D'AU-MOINS ENVISAGER SON APPLICATION EN GUYANE.....

L'AVANTAGE DU SYSTEME EST :

- D'ÉVITER LA « CASCADE DE COUTS »** qui est l'une des plaies de la Guyane ;
- DE POUVOIR SE GÉNÉRALISER** à tous les échanges, soulageant d'autant la pression sur les articles de première nécessité, sur lesquels se concentre beaucoup l'actuel Octroi ;
- DE SÉCURISER LES RECETTES DES COLLECTIVITÉS SUR UNE ASSIETTE PLUS LARGE, INDEXÉE SUR L'ENSEMBLE DES ÉCHANGES ;**
- DE PRÉSERVER** la trésorerie des entreprises ;
- DE STIMULER** les entreprises et la production.

La **TVA** offre des **POSSIBILITÉS SOUPLES ET RAPIDES** d'adaptation au niveau **DES TAUX ET DES ASSIETTES**. Elle épargne en général les articles de première nécessité, voire les exempte (dans l'hexagone, c'est le cas pour le logement. Elle frappe en revanche plus les articles « de luxe ».

POURQUOI REFUSER TOUTE ÉTUDE ET TOUT CHANGEMENT ?

POURQUOI LA RÉGION SE PRIVERAIT ELLE « A PRIORI » DE CET INSTRUMENT MODERNE ?

POURQUOI CRIER AU TABOU ?

L'histoire montre que **REFUSER TOUTE ÉVOLUTION** et **RÉPONDRE PAR L'INCANTATION** est le **PROPRE DES CONSERVATEURS** qui s'accrochent au système qu'ils connaissent.

Pour notre part, **NOUS POURSUIVONS INLISSABLEMENT NOTRE TACHE : LUTTE CONTRE LES PRIVILÈGES, REMISE EN CAUSE DES SITUATIONS ACQUISES, REJET DES TABOUS**. Avec pour finalités : **MODERNISER LE PAYS, CRÉER LES EMPLOIS POUR NOS JEUNES ET LES TROP NOMBREUX CHOMEURS** et **ACCROITRE LE POUVOIR D'ACHAT DE NOS COMPATRIOTES**.

Nous pensons vous avoir donné des éléments pour faire élire la liste **VFR-Construisons la Guyane**
LES 14 ET 21 MARS PROCHAINS

**« Ce que nous disons, nous le ferons »
OSONS !**

CONSULTEZ NOTRE PROGRAMME : [HTTP://WWW.VFRCG.COM/](http://www.vfrcg.com/)